


**Postulat "Amélioration de la circulation autour de la gare"
du 28 août 2006**

L'aménagement de la gare et de la place de la Gare est globalement une réussite. Un des points noirs restant concerne clairement la gestion de la circulation. Le stationnement de voitures sur la partie nord de la chaussée en face de la gare ou même à la hauteur de la place de la Poste handicape la circulation des bus postaux occasionnant des pertes de temps synonymes de ruptures des correspondances pour les voyageurs et de désorganisation du système des transports publics. La police est amenée à intervenir régulièrement et CarPostal a déjà fait part à plusieurs reprises de son mécontentement. Outre la dépose de personnes pour prendre le train, le trafic automobile dans ce secteur est particulièrement composé de clients se rendant à la poste et cherchant une place de stationnement à proximité.

Une des possibilités d'amélioration consisterait à :

1. Limiter le trafic motorisé sur la place de la Gare aux seuls livraisons, bus et taxis.
2. Faire en sorte qu'une partie du parking privé de la poste, situé à l'arrière du bâtiment postal, soit ouvert au public et ce en particulier pour les clients de la Poste et des commerces situés à proximité immédiate. Cela compenserait ainsi la suppression des places de stationnement tracées à l'ouest de la place de la gare. Il serait profité du fait qu'une vingtaine d'employés de la poste vont quitter le lieu avec la construction en 2007 d'un nouveau centre de distribution des colis. Il doit aussi être tenu compte que le bâtiment de la Poste est un des endroits les mieux desservi par les transports publics de tout le canton et donc qu'il existe une alternative crédible à la voiture pour une partie des personnes qui y travaillent.
3. Créer un accès à ce nouveau parking clients uniquement par la rue des Texerans (sous forme d'une boucle à l'intérieur du parking). Ainsi il serait possible d'accéder en voiture au bâtiment de la poste sans transiter par la place de la gare.
4. Faire en sorte que le parking construit à l'extrémité est de la place de la gare et réservé à du stationnement de très courte durée (amenée de personnes à la gare en particulier) soit effectivement utilisé pour cela.
5. Encourager la dépose de personnes à destination de la gare au sud des voies
6. Encourager l'utilisation du parking de la Jardinerie comme parking de desserte pour la gare et la partie est des commerces et activités situés le long de la place de la gare.
7. Encourager globalement l'utilisation des alternatives à la voiture pour une partie des employés du secteur de la gare

Nous demandons au Conseil communal d'étudier et compléter les propositions élaborées ci-dessus en tenant compte de la situation actuelle et des modifications annoncées ou prévisibles en terme d'aménagement et de construction dans le périmètre de la gare.


David Asséo
Groupe CS-POP

